

Fabien Toulemonde

Les multiples alliances et autres formes de liens d'intervention sociale

Et si l'accompagnement social ne luttait pas (toujours) contre la pauvreté ?

De nombreux acteurs publics développent des politiques de lutte contre la pauvreté. La Ville de Rennes souhaite en faire l'objectif d'un Revenu Minimum Garanti. Ce dispositif inclurait un revenu sous la forme d'un secours financier régulier ainsi qu'une intervention sociale. Alors, la réflexion pour une forme émergente d'intervention sociale fut menée lors de groupes de travail (personnes concernées, travailleurs sociaux et bénévoles d'association de solidarité), d'un conseil scientifique (sociologues, politistes et économistes). Pour compléter ce travail, j'ai été amené à réaliser des entretiens individuels semi-directifs avec des personnes concernées et des référentes RSA du CCAS de Rennes. Les citations dans ce texte sont issues de ces entretiens¹¹.

La proposition porte sur une intervention sociale à destination de personnes en condition de pauvreté de privations sévères durables, résultante de ruptures cumulées des liens sociaux sur le long terme : liens de filiation (familles monoparentales, recomposées, éloignée), liens de citoyenneté (fracture numérique, non recours aux droits), liens de participation électives (solitudes, ségrégations) et liens de participation organique (chômage, précarité) (Paugam, S., 2018). Une intervention sociale visant à lutter contre cette pauvreté devrait s'appuyer sur un souhait de remédiation de ces liens selon les volontés des personnes concernées. En outre, s'appuyer sur les dimensions cachées de la pauvreté vécue par les personnes, telles la maltraitance sociale et institutionnelle, l'isolement, les privations, la dégradation de la santé, les peurs, les souffrances et les compétences et savoirs des personnes concernées (ATD Quart-Monde, University of Oxford, 2019) permet de diriger les réflexions pour une forme d'intervention sociale vertueuse.

Pour cela, un préalable paraît de *dé-coïncider* avec les pratiques d'accompagnement actuel, en sortant d'un diktat qu'est l'accompagnement social vers l'autonomie, sous la forme d'un face à face accompagnant professionnel/accompagnée, dans une certaine division sociale du travail, d'une part centrée sur l'emploi, d'autre part sur l'insertion sociale (Cervera, M. et al., 2017). Habituellement, l'accompagnant se doit de trouver la bonne distance, pour accompagner la personne vers les objectifs du dispositif qu'il conduit. Cette forme d'intervention sociale ne semble pas (toujours) lutter contre la pauvreté, ne prenant pas en compte systématiquement le vécu, les modes de vie, l'attente des personnes, ne s'appuyant pas sur les dimensions cachées de la pauvreté, voir contraignant les personnes concernées dans des choix qui ne sont pas les siens. En effet, le lien créé

¹¹ Les prénoms des personnes ont été changés.

entre les intervenants sociaux et les personnes concernées peut-être oppresseur : certes, un lien qui apporte une protection, mais aussi qui peut dénier toute forme de reconnaissance de l'individu (Paugam, S., 2023).

En réponse, il est proposé **une intervention sociale créatrice de multiples alliances** entre la personne concernée, d'autres personnes concernées, un médiateur socionumérique pair (Bonnami, A., 2019) et un intervenant social référent unique. Le référent unique, **artisan tisseur de liens**, est porté par la volonté de répondre aux personnes concernées, se positionnant dans une juste proximité pour viser les affiliations.

En ce sens, l'objet du travail d'intervention sociale va être de créer les liens sociaux nécessaires à la lutte contre la pauvreté :

- **un lien à l'emploi** : *« Je suis fatiguée d'être dans le RSA. Cela me prend beaucoup d'énergie. Je le touche demain. C'est une aide et je suis très reconnaissante. C'est les économies des autres qui fait que il y a toutes ces aides. (...) Mais c'est une aide pour qu'on puisse trouver un travail. Moi je ne me vois pas rester là-dedans. Travailler, c'est normal. (...) On a besoin de travailler pour être heureux, ne serait-ce que psychologiquement. »* (Asma, personne accompagnée)
- **un lien à la citoyenneté** : *« C'est bénévole, c'est pas rémunéré, mais le travail est quand même là. Parce que j'ai les Restaurants du cœur, donc je rencontre des gens, c'est valorisant, ma paie c'est un sourire (...) »* (Élodie, personne accompagnée)
- **un lien avec la famille ou des amis** : *« Elle est étrangère. Elle n'a pas de famille, ni d'ami ici, hormis sa fille de 20 ans qui vit sa vie. Elle a 60 ans, on va pas aller sur l'emploi. 5 ans d'attente retraite. On regarde les associations libanaises, la maison du Mieux-être, elle a besoin d'être entourée. »* (Assia, référente RSA)
- **un lien entre personnes concernées** : *« Et puis être aidé par un autre allocataire, cela crée des rencontres avec des personnes qui ont un vécu similaire. Cela peut être utile, pour une personne plus fermée, pouvoir parler avec une personne qui n'est pas officielle. (...) Je me sentirais pas capable d'aider les autres, parce que mon schéma de pensée c'est pas clair. Mais faudrait que je réfléchisse si je peux le faire quand même. »* (Auguste, personne accompagnée)
- **un lien entre personnes concernées et intervenants sociaux** : *« Cela se passait pas très bien au début, mais après toutes ces années, c'est magnifique. Pour être bien, pour comprendre quelqu'un. Au début ma référente RSA, elle est vraiment sérieuse. J'aimais pas comment elle m'a parlé les premières fois, mais après j'ai tout compris. C'est son boulot de*

parler de cela. J'adore ma référente RSA aujourd'hui, car je comprends mieux comment elle fait son travail. » (Zohra, personne accompagnée).

Afin de tisser ces liens sociaux nécessaires pour atténuer les effets de la pauvreté sur les personnes, voire de permettre la sortie pour certains, **les intervenants sociaux peuvent promouvoir des alliances basées sur :**

- **des liens de capacitation**, par la volonté de permettre à chacun d'engager toutes les démarches qu'il souhaite entreprendre, sous la forme d'un soutien ou d'un coapprentissage.

« Ma référente RSA, c'est mon alliée. Comme j'ai des gros problèmes, des problèmes d'alcool, des problèmes de cancer (...) Et avec elle, j'ai vu cela d'un point de vue positif, car elle m'avait dit « vous vous rendez pas compte, Madame, tout le trajet que vous avez fait depuis que je suis avec vous ? (...) ». Et moi, je me rendais pas compte. Et c'est vrai, il y a des fois je me dis, « ben au fait elle a raison ma référente RSA, je ne suis pas si nulle que ça. » Et j'ai progressé. » (Élodie, personne accompagnée)

- **des liens d'adaptation**, par le respect des choix et des besoins de toutes les parties prenantes, en matière d'organisation des rencontres, de parcours de vie.

« J'ai un rendez-vous chaque mois. Pour moi, c'est adapté. Je pense qu'une fois par mois, c'est bien en général. La date, on la décide ensemble. Pour le lieu, toujours au CCAS. D'autres cadres pourraient être intéressants dans d'autres contextes. (...) Profiter du rendez-vous pour aller dans un endroit que la personne aime bien ou ne connaît pas, cela pourrait être intéressant. Mais cela peut aussi déstabiliser la personne. (...) Cela demande plus de temps, mais dès qu'on parle de social, de gens, c'est mieux de pouvoir faire du sur-mesure. » (Raphaël, personne accompagnée)
« Aujourd'hui, on est sur le pouvoir d'agir, pourquoi pas leur donner la possibilité de choisir l'heure et le lieu de rendez-vous. Si cela peut éviter des suspensions. » (Assia, référente RSA)

- **des liens de facilitation** : par l'accès aux droits fondamentaux.

« J'aurais toujours besoin d'un accompagnement. Je ne crois pas que seul, à un moment, vous vous en sortez. C'est comme l'autre jour, tout a changé encore à la CAF. Si je serais pas venu en rendez-vous pour ma déclaration trimestrielle, j'allais pas pouvoir le faire. Donc, on a besoin que vous soyez toujours là pour nous. (...) Quand il y a un truc que j'arrive pas à faire, comme la dernière fois pour mon renouvellement, avec le Covid, c'était difficile avec la préfecture, alors ma référente, elle m'a aidé à le faire, car je ne suis pas calé en informatique. » (Abdou, personne accompagnée)

- **des liens de considération**, par une place essentielle accordée lors de l'intervention sociale aux personnes concernées, par l'usage des aides mutuelles.

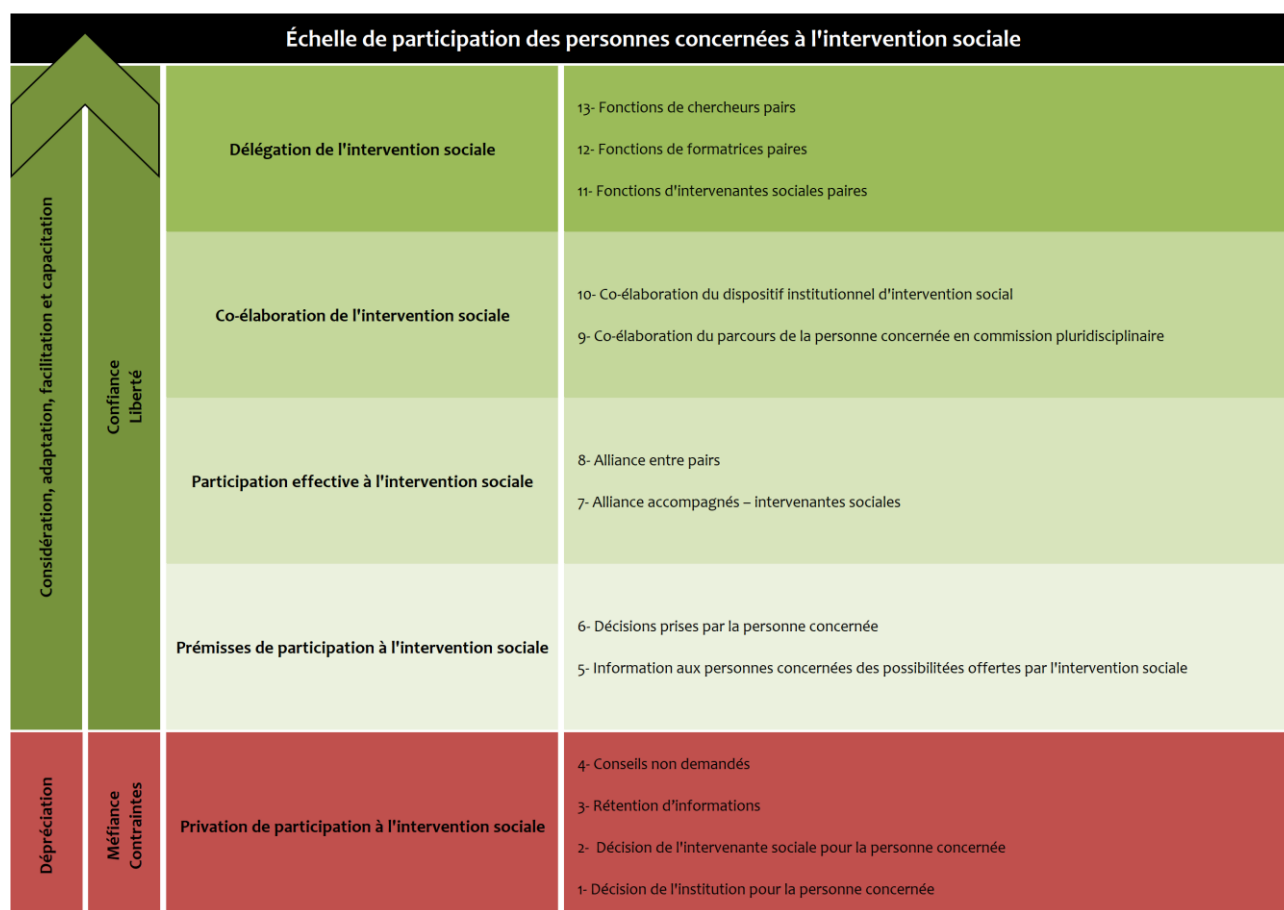
« Avec ma référente RSA, j'ai une grande confiance. Je peux tout lui dire, elle ne le répétera pas. Elle sent bien quand cela ne va pas et que je suis dans son bureau. Il y a un climat de confiance.

Mon lien avec elle est solide car elle est importante. (...) Avec les ateliers qu'elle m'a proposé, j'ai grandi émotionnellement et psychologiquement, et c'est important, parce que la valorisation, à partir du moment où on est valorisé, eh bien le moral va beaucoup mieux (...) C'est de petites choses, mais mises bout à bout. Cela permet d'ouvrir des portes qu'on n'aurait jamais imaginées. »
(Élodie, personne accompagnée)

Cette modalité d'intervention sociale modifie les relations de la personne concernée avec ses pairs et l'institution, en valorisant le rôle de tous les acteurs, mis en avant par **une typologie de participation des personnes concernées à l'intervention sociale**.

« Il faut leur (les allocataires RSA) donner une place dans toutes nos actions, ce qui veut dire beaucoup de temps ensemble pour leur donner cette place. L'institution est décisionnelle sur tout, les élus ou les responsables de service, mais pas les allocataires. On entend pas assez la voix des gens qu'on accompagne ». Clémence (référente RSA)

Un des objets de cette intervention sociale est de sortir des niveaux 1 à 4 de cette échelle (voir ci-après), synonyme de dépréciation, de méfiance et de contraintes, pour se rapprocher d'une intervention sociale de niveau 7 à 10, selon les aspirations de la personne concernée, en lui apportant confiance et liberté de choix dans ce qui fait sens pour elle. L'intervention sociale peut également conduire à des formes de délégations.



Pour conclure sur cette proposition d'intervention sociale, le corollaire a son déploiement est une organisation institutionnelle volontariste, impliquant de reconsidérer la place de l'accompagné et le temps alloué aux intervenants sociaux pour permettre les alliances. Il paraît nécessaire de redonner de la confiance et de la liberté aux personnes concernées ainsi que du pouvoir d'agir aux intervenants sociaux pour permettre la lutte contre la pauvreté.

Bibliographie

- ASKORIA, TYLAB, (2019)**, Accès aux droits sociaux et lutte contre le non recours dans un contexte de dématérialisation, rapport d'accompagnement scientifique du projet.
- ATD QUART-MONDE, UNIVERSITY OF OXFORD (2019)**, Les dimensions cachées de la pauvreté, recherche participative internationale.
- BEAL, A., (2021)**, Recours aux droits sociaux et accès de violence, Rhizome, pp 31-32.
- BONNAMI, A., (2019)**, la reconnaissance des savoirs expérientiels dans la formation de pairs aidants, Vie sociale, Ères, pp 225-242.
- CERVERA, M., EMOND, C., HOURCADE, R., JUNG, C. & LE GALL, R., (2017)**, Revue de littérature critique : L'accompagnement social et ses effets sur les bénéficiaires, dossier d'étude, CNAF.
- CHARLIER, E., SANDRON, L., (2018)**, Les pairs aidants : vecteurs ou victimes de précarisation du travail social ?, Le Sociographe, pp 71-83.
- CHAUVIÈRE M., (2020)**, L'énigme du travail social, Les Cahiers Dynamiques, Ères, pp 6-16.
- CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (2022)**, Avis sur les métiers de la cohésion sociale.
- HAUT CONSEIL DU TRAVAIL SOCIAL, (2019)**, Kit : Participation citoyenne aux politiques de solidarité.
- LAHIEYTE, L., (2020)**, Une allocation au conditionnel. Distribution et perception du revenu de solidarité active à l'intersection des rapports sociaux, Revue française des affaires sociales, La Documentation française, pp 227-244.
- LAVILLE, J-L., SALMON, A., (2022)**, Pour un travail social indiscipliné, Participation des citoyens et révolution des savoirs, Ères.
- LE FERRAND P., (2021)**, L'accompagnement psychologique dans le travail social, Apogée, les penseurs sociaux.
- MERLIER, P., (2020)**, Philosophie et éthique en travail social, Presses de l'EHESP.
- RAHIOUI, H. , (2016)**, La thérapie interpersonnelle, Presses universitaires de France.
- THALMANN, Y-A, (2020)**, Les vertus insoupçonnées des menaces, Cerveau & Psycho, pp 72-74.
- PAUGAM, S, (2018)**, Le lien social, Presses universitaires de France.
- PAUGAM, S, (2023)**, L'attachement social, formes et fondements de la solidarité humaine, Seuil.